



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Préconisations de la Cour des comptes sur le cheptel bovin

Question écrite n° 8773

Texte de la question

M. Jordan Guitton interroge M. le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sur le rapport de la Cour des comptes préconisant une réduction du cheptel bovin afin de diminuer l'empreinte carbone française. En effet, le 22 mai 2023, la Cour des comptes a publié un rapport sur « les soutiens publics aux éleveurs de bovins » en émettant plusieurs préconisations dont celle de réduire le cheptel bovin afin de diminuer l'empreinte carbone de la France. Le même jour, la Première ministre, Elisabeth Borne, détaillait le plan d'action du Gouvernement pour réduire l'empreinte carbone dans l'économie. Avec 17 millions de bovins, la France est le premier producteur européen de viande bovine et le deuxième producteur de lait européen. La France compte ainsi plus de 90 000 exploitations représentant 32,7 % de la surface agricole utile selon ce même rapport de la Cour des comptes. Selon la FNSEA, 25 % de la viande bovine en France est importée. Il est donc préconisé de réduire le cheptel français alors que la France est déjà dépendante d'autres pays. De surcroît, les émissions des vaches françaises sont parmi les plus faibles du monde selon l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Il souhaiterait donc connaître sa position sur cette préconisation de la Cour des comptes. Il souhaiterait également savoir s'il compte prendre des mesures afin de préserver les élevages français et ainsi éviter les importations de viande, véritable non-sens écologique.

Texte de la réponse

Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire a tenu à faire savoir qu'il était pleinement conscient du sentiment d'incompréhension et d'exaspération que cette publication a soulevée au sein du monde agricole, et plus particulièrement chez les éleveurs. Il a ainsi rappelé son soutien en s'exprimant publiquement à ce sujet devant la représentation nationale. En cette occasion, il a rappelé que lorsqu'il s'agit d'agriculture, et d'élevage en particulier, le débat public est trop souvent caractérisé par la méconnaissance des réalités du modèle d'élevage actuel et par le dogmatisme, les stigmatisations ou les caricatures qui y sont liées. Et c'est dans cet esprit que le Gouvernement, à travers la voix de la Première ministre, a réaffirmé le 30 mai 2023 que la France pouvait être fière de son modèle d'élevage bovin et a affirmé qu'il avait un avenir. C'est la raison pour laquelle la France s'est montrée déterminée à soutenir l'élevage à travers la nouvelle politique agricole commune, l'élevage étant la filière la plus soutenue, ou dans le cadre des relations commerciales, en s'opposant à l'accord avec le Mercosur. Ce choix est d'ailleurs cohérent avec les objectifs gouvernementaux en matière de transition environnementale et de préservation de la biodiversité. En effet, le modèle d'élevage français présente la particularité d'avoir de nombreuses externalités positives. Un hectare de prairie permanente permet ainsi l'absorption annuelle de 403 kilos de dioxyde de carbone (CO₂). Chaque année, les prairies stockent ainsi 8 millions de tonnes de CO₂ en France. L'élevage est également le garant du réseau de haies et d'autres infrastructures agro-écologiques qui participent à la préservation de la biodiversité, la lutte contre les incendies dans de nombreuses régions et au maintien de paysages ouverts. C'est enfin l'élevage qui produit les engrais organiques nécessaires à l'agriculture biologique. Le monde de l'élevage est aujourd'hui au cœur de nombreux défis, tels que l'évolution de la démographie agricole, les aspirations nouvelles des actifs agricoles, l'évolution des pratiques alimentaires ou encore l'adaptation et l'atténuation du changement climatique. Dans ce contexte, il

faut donc construire un nouveau cadre, dans lequel l'élevage aura toute sa place ; c'est tout le sens du Pacte et loi d'orientation et d'avenir agricoles. Ce pacte sera l'occasion de réaffirmer que la France a besoin d'éleveurs et que sa souveraineté alimentaire passe aussi par cette reconnaissance.

Données clés

Auteur : [M. Jordan Guitton](#)

Circonscription : Aube (1^{re} circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8773

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture et souveraineté alimentaire

Ministère attributaire : Agriculture et souveraineté alimentaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 juin 2023](#), page 5219

Réponse publiée au JO le : [3 octobre 2023](#), page 8771